VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Geo. L. Rives, exécuteur vs Mlle Jane Whiting et als.

No 46,139.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN,—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 6 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, rendu et signé le 14 juin 1895, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir :—

1° Les magasins centralement situés et productifs, en briques à un étage, Nos 620, 622 et 624 rue du Camp, dans le Premier district de cette ville, dans l'llet borné par les rues Camp, Magazine, Lafayette et Girod. Le terrain est composé de deux lots désignés par les Nos 7 et 8, d'après un plan dressé par Louis Bringier, ancien arpenteur-général, daté le 19 février 1836, déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, et mesurant chacun conformément au dit plan, en mesure américaine, 24 pieds 10 1/2 pouces de face à la rue Camp, sur 151 pieds 1 pouce de profondeur ; s'étendant à une allée commune dans le fond et touchant la propriété. En face de la Place Lafayette et étant toujours loués, les rendent un placement sûr et désirable

2° Les bâtisses à un étage Nos 902, 904 et 906 rue du Camp, coin sud-est St-Joseph, dans le Premier District de cette ville, dans l'llet borné par les rues Camp, Magazine, St-Joseph et Delord. Le terrain mesure 52 pieds 2 pouces, mesure anglaise, de face à la rue St-Joseph sur 81 pieds, mesure française, de profondeur et face à la rue Camp, ledit lot étant une partie des lots Nos 5 et 6, dans l'llet No 19 sur le plan du faubourg St-Mary ou Duplantier, le 18 juillet 1807. Le plan desdits lots a été fait par C. F. Zimpel député-arpenteur des E ats Unis, le 8 avril 1835, annexé pour références à un acte daté le 23 avril 1835 par Wm. Christy, ancien notaire. Une bonne encoignure pour les affaires et un placement rémunératif.

3° Les deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'llet borné par les rues Carondelet, Baronne, Julie et St-Joseph, désignés par les Nos 14 et 15, sur un plan de R. Delafield, arpenteur, daté en mars 1832, déposé dans le bureau de G. R. Syringer, ancien notaire. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Carondelet sur 158 pieds de profondeur entre lignes parallèles, bornés dans le fond par une allée commune de 25 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue St-Joseph et dont les dits lots ont l'usage. Les améliorations des dits lots appartiennent au locataire et ne seront pas vendues. Dans une bonne localité pour résidence ou comme placement.

4° L'encoignure prospère pour les affaires, No 1103 rue Magazine, encoignure sud-ouest Calliope. Le lot de terre est situé dans le premier district de cette ville, dans l'llet borné par les rues Magazine, Camp, Calliope et Gaiennié. Le dit lot forme l'encoignure des rues Magazine et Calliope et mesure 31 pieds 11 3/4 pouces de face à la rue Magazine sur 98 pieds 3 pouces de profondeur et de face à la rue Calliope et entre lignes parallèles. La cuisine, externe et bâtie à l'arrière du terrain n'appartiennent pas aux vendeurs et ne seront pas vendus. Une bonne encoignure pour les affaires, résidence ou bon emplacement.

5° Un certain lot de terre adjoignant dans les mêmes district et llet que la propriété ci-dessus quatrièmement désignée, mesurant 31 pieds 11 3/4 pouces de face à la rue Magazine sur 98 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent n'appartiennent pas aux vendeurs et ne seront pas vendues.

6° Un certain lot de terre adjoignant dans le fond et dans les mêmes llets que les propriétés ci-dessus quatrièmement et cinquièmement désignées, mesurant 29 pieds 8 pouces de face à la rue Calliope sur 83 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent n'appartiennent pas aux vendeurs et ne seront pas vendues. Un bon placement pour un "home."

Tous les lots de terre quatrièmement, cinquièmement et sixièmement décrits sont d'après un plan de L. J. Pilié, député arpenteur général, daté le 22 mai 1836, déposé dans le bureau de L. T. Caire, ancien notaire et aussi d'un autre plan par B. Buisson, arpenteur, le 27 février 1835, déposé dans le bureau de J. Mossy, ancien notaire, comme plan No 16

7° La commode résidence élevée de terre, en bois, No 1017 rue Gaiennié, contenant vestibule au milieu et à peu près 10 chambres, sous basement, etc. Le terrain est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'llet borné par rues Gaiennié, Calliope, Magazine et Constance, et est désigné par le No 2 sur un certain plan par Hugh Grant, assistant arpenteur, le 29 mars 1841, déposé dans le bureau de T. Seghers, ancien notaire, comme plan No 64 dans son livre de plans, et mesure 58 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Gaiennié sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Dans un voisinage tranquille, près du centre des affaires.

8° La bâtisse en briques à deux étages, solide No 1011 rue Gaiennié, contenant galeries et plusieurs chambres. Le lot de terre se joint à la propriété septièmement décrite dans les mêmes district et llet, et est désigné par le No 3 sur le susdit plan par Hugh Grant, et mesure 32 pieds 6 pouces de face à la rue Gaiennié sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur ; une solide et confortable résidence près des chars.

9° Le joli cottage en bois élevé de terre, avec terrasses ornementées, No 946 rue Robin, encoignure sud-est Constance, dans le Premier District de cette ville, dans l'llet borné par les rues Robin, Race, Constance et Annonciation, contenant une large galerie, vestibule, 10 chambres, etc.. Le terrain mesure 60 pieds de face à la rue Robin sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Constance, d'après le plan par Mandull et Reynolds, architects, le 17 janvier 1837, déposé en le bureau de H B Cenas, ancien notaire. Dans une bonne localité, près des égli es, des écoles, des marchés et des lignes de chars.

10° Résidence double en bois, à deux étages, Nos 903 et 905 rue Ste-Marie, coin nord-ouest de la rue Laurel, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'llet borné par les rues Ste Marie, Pallidit, Laurel et ancien Magasins, contenant 6 chambres de chaque côté Les terrains sont désignés par les lettres A et B, et mesurent comme suit : Le lot A forme l'encoignure des rues Ste-Marie et Laurel et mesure 26 pieds 7 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue Ste-Marie, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et de face à la rue Laurel, mesure anglaise. Le lot B 26 pieds 7 pouces 5 1/2 lignes de face à la rue St-Mary par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le tout d'après le plan de F. J. Harthard, député arpenteur général le 5 avril 1836 déposé dans le bureau de W. Y. Lewis, ancien notaire, le 6 septembre 1836. Dans un voisinage populeux en demande par des locataires, en fait un placement rémunératif.

11° Les six grands lots de terre situés dans le quatrième district de cette ville, dans l'llet borné par les rues Thompitolas, St-Thomas, Septième et Huitième, désignés par les Nos 23, 24, 25, 26, 27 et 28, d'après un plan déposé dans le bureau de Wm. Christy, ancien notaire. Les dits lots se joignent et mesurent chacun 31 pieds 3/3 pouces de face à la rue Huitième, par 125 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 23 formant l'encoignure nord-est des rues Huitième et St-Thomas. Les améliorations qui s'y trouvent appartiennent aux occupants et ne seront pas vendues. Ceci est une grande portion de terre près du fleuve, et dans des rues pavées. Ils peuvent être utilisés comme résidence ou comme commerce.

Toutes les propriétés ci-dessus sont vendues sujettes aux baux et loyers qui s'y trouvent et qui seront annoncés au moment de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en paiements égaux payables à 1 et 2 ans pour des billets subdivisés en montants au gré des parties intéressées spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final ; 5 pour cent d'honoraires d'avocats dans le cas d'un procès pour la collection des billets ; les améliorations devront être toujours assurées et les polices transférées au bénéfice des vendeurs ; les actes de vente devront contenir toutes les clauses, conditions et stipulations usuelles et les acquéreurs devront assumer en plus et au-delà de leurs enchères le paiement des taxes dues et exigibles en 1896 ; 10 pour cent comptant du prix d'achat seront reçus au moment de la vente.

Actes de vente, pardevant Jules F. Munier, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

5 jan—5 12 19 26—fév 2 6

Wm. G. Coyle & Chas. G. Coyle.

W. G. COYLE & CO.,

CHARBON. COKE.

Pittsburg, Anthracite, Alabama,

Cannel et Coke de Gaz et Combustible.

Chas. G. en chalands pour planteurs sucriers.

BUREAUX:

Nouveau No 323 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.

1Post—

VENTES A L'ENCAN

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN

ANNONCE JUDICIAIRE.

M. J. McAdam vs Ses Créanciers.

No 46,176—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, No 138 rue Carondelet—JEUDI, 6 février 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un ordre daté le 30 décembre 1895, de l'Hon. Fred K. King, juge de la susdite Cour, Division "B", dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-dessous, à savoir—

1° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'llet borné par les rues S. Peters, Fulton, St-Joseph et N. Market. Les dits lots sont désignés par les Nos 2 et 3 sur un plan connu comme le plan de J. A. Beard, les dits lots mesurant, ensemble, 48 pieds 1 pouce 4 lignes sur les rues S. Peters et Fulton sur une profondeur de 127 pieds 2 pouces 7 lignes sur la ligne vers la rue St-Joseph, et 127 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre ligne de côté vers la ligne Nord Market.

2° Deux certains lots de terre, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'llet borné par les rues Washington, Sixième, Laurel et Constance, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan par C. A. Heddin, architecte, daté le 2 décembre 1853 et aussi sur un autre plan, daté le 14 mars 1848, le premier plan est déposé dans le bureau de Edward Barcelt, ancien notaire public de cette ville pour référence, lesquels dits lots mesurent chacun 29 pieds de face sur la rue Washington par 129 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise.

3° Tous les droits, titres et intérêts du susdit insolvable, M. J. McAdam, dans et à un certain morceau de terre connu comme "habitation Park," situé sur la rivière Tennessee dans les paroisses de Concordia et de Catahoula, à savoir : un certain morceau de terre situé comme une plantation à coton et composé de la Section 34, Township Range 9 East, contenant 640 acres, Section fractionnelle 3 Township 8 Range 9, contenant 323 acres, Fractional S. W. 1/4 Section 27 et fractional Section 28, Township 9 Range 9 East, contenant 240 acres et contenant en tout 1203 acres, ensemble avec les améliorations qui peuvent se trouver sur le dit morceau de terre.

Termes—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèques et liens du vendeur portant 7 pour cent par an d'intérêt à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement final, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas d'un procès pour forcer la collection des billets les améliorations devant être continuellement assurées et les polices transférées au porteur ou aux porteurs des billets et les acquéreurs devront assumer en plus et au-delà du prix de l'adjudication les taxes dues et exigibles en 1896 ; 10 pour cent comptant reçus au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. T. Michel, Esq., N. P., aux frais des acquéreurs.

5 janv—5 12 19 26—fév 2 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de George Morgan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 47,687.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 13 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 17 décembre 1895, et signé le 23 décembre 1895, par l'Hon. G. H Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans les procédures de partage de Mme Lucy Morgan, épouse de William A. Street et als, vs les mineurs Charles, Maria L. Rosalie E. et Helen D. Morgan, dans la succession ci-dessus intitulée, et d'un ordre du susdit juge daté le 2 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

1° L'hôtel bien connu "Waverly", maintenant hôtel "Daniel Boone", à l'encoignure des rues Camp et Poydras, étant la bâtisse en briques à quatre étages, No 451 rue du Camp. Le haut est occupé comme un hôtel et le rez-de-chaussée comme magasin. Le lot de terre sur lequel la dite bâtisse est érigée est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'llet No 173, borné par les rues Camp, St-Charles et Poydras et l'Allée Commerciale, désigné comme le lot No 1 d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 16 janvier 1877, annexé à un acte d'achat de la dite propriété par George Morgan, et mesure 23 pieds 2 pouces de face à la rue Camp, la même largeur dans le fond, sur une profondeur et face à la rue Poydras de 100 pieds, le tout entre lignes parallèles (mesure américaine), étant borné dans le fond par une allée de 5 pieds de largeur allant à la rue Poydras et commune aux dits lots et à d'autres lots y aboutissant.

La propriété sera vendue sujette aux baux suivants, se montant à $2,520 par an.

Les trois étages supérieurs, avec entrée sur la rue Poydras, et chambre au rez-de-chaussée entre l'entrée et la susdite allée, au taux de $1,020 par an, expirant le 30 septembre 1898.

La balance du rez-de-chaussée au taux de $1,500 par an, expirant le 30 septembre 1897.

2° Le magasin en briques à quatre étages, centralement situé, No 436 rue du Camp, dans le Premier District de cette ville, dans l'llet No 165, borné par les rues Camp, Magasins, Poydras et Natchez.

Le lot de terre est désigné par le No 24 sur un plan par ledit voyer d'Hémécourt, daté le 16 janvier 1877 annexé à un acte de vente à Matthew Morgan, passé pardevant ledit T. Guyot, ancien notaire, le 11 août 1877, et mesure 21 pieds 11 pouces et 4 lignes de face à la rue Camp sur une pr fondeur de 56 pieds 8 pouces entre lignes parallèles, le tout plus ou moins

Vendu sujet à un bail sur la propr été au taux de $1,000 par an expirant le 30 septembre 1896.

Conditions—Un tiers du prix ou davantage, au gré des acquéreurs, comptant; le reste en billets à un et deux ans portant intérêt au taux de huit pour cent l'an, à compter de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; les dits billets devant être divisés pour représenter les parts des divers co-propriétaires, et être garantis par le privilège légal des vendeurs et par hypothèque spéciale, et aussi par toutes les autres conditions usuelles de garantie ; et spécialement par l'assurance des propriétés avec polices transférées aux porteurs des billets, et par a clause ordinaire de cinq pour cent pour honoraires en cas de non paiement des billets et de poursuites judiciaires pour en effectuer le recouvrement. Les acquéreurs devront en sus du prix d'adjudication, assumer et prendre à leur charge les taxes de 1895. Les baux seront transférés aux acquéreurs lorsqu'ils se seront conformés aux termes de l'adjudication. Ils devront déposer aux mains des encanteurs dix pour cent du prix au moment de la vente.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

11 jan—11 12 19 : 6—fév 2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Aloysius Wetzel.

No 47,905—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau, 138 rue Carondelet—JEUDI, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1896 de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, dans la susdite succession les propriétés ci-dessous décrites, à savoir,—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'llet borné par les rues Annonciation, Laurel, Marengo et Constantinople et mesurant, plus ou moins, 29 pieds 6 pouces de face à la rue Annonciation sur 125 pieds 1 pouce de profondeur et de face à la rue Marengo.

2° Un certain lot de terre adjoignant et dans le même district et llet que celui premièrement décrit, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et mesurant, plus ou moins 30 pieds 6 pouces de face sur la rue Annonciation, par 125 pieds 1 pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1896 en plus du prix de l'adjudication ; 10 pour cent comptant du prix d'achat reçus au moment de la vente. Acte de vente par devant J. D. Taylor, Esq., Notaire Public, aux frais des acquéreurs.

19 jan—19 26—fév 2 9 16 20

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Z. Lalosevich. Montre en er, meubles, etc. Ancien No 5 rue Ste-Anne.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune—Le JEUDI, 6 février 1896 à 10 heures M., en vertu de et conformément à un ordre en date du 20 décembre 1895, issu par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Succession de John Z. Lalosevich, No 46,412 du dossier de la susdite Cour, il sera vendu aux enchères publiques—

Le mobilier appartenant à la dite succession, d'après l'inventaire enregistré, et situé à l'ancien No 5 rue Ste-Anne.

Conditions—Comptant.

26 janv—26 30—fév 6

PLUS de cheveux gris.—En se servant du régénérateur instantané des cheveux, de Chas. Muller ; il changera instantanément les cheveux gris en leur couleur naturelle ; il n'est pas nuisible ; d'un usage facile, pas de graisse, prix, $1 ; préparé seulement par Chas. Muller, 1 rue Barcone. Coiffure pour dames.

15 août—1 2 dim

VENTES A L'ENCAN

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Peter Weber.

No. 47,080 Cour Civile de District.

MARDI, 3 MARS 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS Encanteur.—Bureaux No 629 rue Commune—MARDI, 3 mars 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 29 janvier 1896, rendu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire de la Succession de John Peter Weber, No 47,080, du dossier de la dite Cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique:

Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans la partie anciennement connue comme faubourg Plaisance étant l'llet No 13 du dit faubourg, maintenant No 275 du plan de ville qui est compris entre les rues Chestnut, Toledano, Camp et l'avenue de la Louisiane. Les dits lots sont désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 sur un plan fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil, en date du 15 décembre 1894 et mesurant comme suit à savoir :

Le dit lot No 6 étant le cinquième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds [32] de face à la rue Chestnut sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent dix-huit pieds [118]; les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3213 et 3215 de la rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage à deux corps de logis retirée de la rue et ayant galerie de façade, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. chaque côté rapporte par an $360.

Le dit lot No 7, qui est le quatrième lot de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano et mesure trente-deux pieds [32] de face à la rue Chestnut, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent dix-huit pieds (118). Les bâtisses sur ledit lot sont désignées par les numéros municipaux 3305 et 3310 rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois à un étage avec deux corps de logis, retirée de la rue, ayant galerie de façe, quatre chambres, office, hangar, cuve, etc. Chaque côté rapporte $236 par an.

Le lot No 9, qui est le deuxième de l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, mesure trente-deux (32) pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de cent six-huit (118) pieds ; les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3304 et 3306 de la rue Chesnut et consistent en une résidence en bois à un étage et à deux corps de logis, ayant galerie de façade, cinq chambres, cabinet, hangar, cuve, etc.; chaque côté rapporte par an $360.

Le lot No 10 qui forme l'encoignure des rues Chestnut et Toledano, et mesure trente deux pieds [32] de face à la rue Chestnut, sur une profondeur et de face à la rue Toledano de cent huit pieds [118] entre lignes égales et parallèles. Les bâtisses sur le dit lot sont désignées par les numéros municipaux 3300 et 3302 rue Chestnut et consistent d'une résidence en bois, à deux étages, retirée de la rue, ayant galerie de face, quatre chambres, et deux cabinets au rez-de-chaussée et quatre chambres au premier étage, une cour de face et dans le fond, deux cuves, hangars, et rapportant $312.

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'llet compris entre les rues Surl Remparts, anciennement Cirque, Julie, Girod et Dryades, sur une partie Philippa, désignés par les lettres A, B, C, sur un plan dressé par A. C. Bell, voyer de ville, en date du 9 octobre 1892, et mesure comme suit, a savoir:

Le dit lot désigné par la lettre A, mesure vingt pieds (20) huit pouces (8) et sept lignes (7) de face rue sud Remparts sur une profondeur de quatre-vingt-quinze pieds (95) quatre pouces (4) entre lignes égales et parallèles, le dit mesurement du vingt pieds (20) huit pouces (8) et sept lignes (7) inclu une moitié d'une allée commun au dit lot A et le lot touchant B, la dite allée mesure trois pieds (3) et cinq pouces (5) de face à la rue Rempart et consistant en profondeur de quarante huit pieds [48] dix pouces [10] où le même morceau et ligne de la propriété continue du milieu de la dite allée et fond du dit lot A. Les améliorations sur le dit lot sont désignées par le numéro municipal 748 Sud Remparts. Les améliorations qui s'y trouvent consistent en une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres au rez-de-chaussée, occupée comme boulangerie et pâtisserie, deux chambres au premier étage avec galeries de façade et à l'arrière, une cuisine en briques à deux étages dans Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 7 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'llet désigné par le No municipal 84, borné par les rues Huitième, Neuvième, Chippewa et Annonciation ; le dit lot est désigné par le No 12 et mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Huitième, par 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan tiré par D'Hémécourt, voyer, en date du 15 juin 1867, et annexé a un acte pardevant Wm Shannon, notaire, le 7 août 1867.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, adossé avec cour devant, No 726 rue Huitième, contenant quelque quatre chambres, entrée pour voiture, écurie, maintenant loués à $13 par mois.

2° Un certain morceau ou portion de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'llet, désigné par le numéro municipal 562 1/2, borné par les rues Tchoupitoulas, Livaudais, Sixième et l'avenue Washington, le dit lot est désigné par la lettre D, et mesure 48 pieds de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, par 121 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot C, 124 pieds 1 pouce et 2 lignes de profoneur sur la ligne opposée, 3 cuves, water works, etc., rapportant $300 par an.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'llet borné par les rues Dryades, Philip, Première et St-Denis, étant désigné par le No 13 sur un plan de C. F. Zimpel, voyer, en date du 26 mai 1832, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot forme l'encoignure des rues Dryades et Philip, mesurant trente [30] pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent cinquante [150] pieds entre lignes parallèles et face à la rue Philip.

Les améliorations sur l'encoignure des rues Dryades et Philip consistent en une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres occupées comme grocerie et bar-room. Adjoignant est une bâtisse en bois à deux étages, ayant deux chambres au-dessous et deux chambres au-dessus ; cuve, hangar fermé, etc., et rapportant $360 par an et faisant face à la rue Philip. Touchant à l'encoignure est une résidence simple et double, ayant huit chambres en tout, cuve, hangar et rapportant $264 par an, connue par les numéros 1914 et 1916 rue Philip.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le crédit s'il y en a à un et deux ans, représenté par billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et portant un intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent sur le montant de l'adjudication de dépôt seront reçus par les encanteurs pour lier la vente Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 payables par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 2 9 16 23 25—mars 1 2 3

AMUSEMENTS.

GRAND OPERA HOUSE.

Semaine commençant dimanche, 2 février.

Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi soirs et Mercredi matinée—Le drame comique favori

"FRIENDS."

Jeudi, Vendredi et Samedi soirs et Samedi matinée,

"MEXICO"

—OU—

"A MODERN PETRUCHIO."

28 fév—1f

THEATRE ST-CHARLES.

Ce Soir et toute la semaine—Matinées—Mardi, Jeudi et Samedi, à midi, le plus grand des succès mélodramatiques,

THE COTTON KING.

Par Sutton Vane.

Représenté avec une troupe parfaite et décors mécaniques originaux.

La semaine prochaine—THE TWELVE TEMPTATIONS. 2 fév—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce soir et toute la semaine.

Matinées mercredi et samedi.

L'INCOMPARABLE

CLARA MORRIS.

Dimanche, mercredi, vendredi et samedi soirs, et mercredi en matinée,

RAYMONDE.

Mardi et jeudi soirs,

L'ARTICLE 47.

Lundi soir et samedi en matinée,

CAMILLE.

2 fév—1 f

Crescent City Jockey Club,

REUNION D'HIVER,

Commençant le 23 novembre 1895

PLUS DE 100 JOURS.

Cinq Courses par jour, pluie ou beau temps.

C. S. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge Président.

Les courses commencent à 2 P. M.

Prix d'admission au "Grand Stand"...50 sous.

19 nov—4m

Ecole Catholique d'Hiver d'Amérique.

SALLE TULANE,

Place Université, entre les rues Canal et Commune.

Un cours de quatre semaines, comprenant cinquante-deux lectures sur la science, les arts, l'histoire naturelle, éthiques, belles-lettres, pédagogie, etc.

Commençant jeudi, 20 fév. 1896.

A 10:30 A. M., 4 P. M. et 8 P. M. chaque jour.

Les lectures et discours seront faits par des orateurs de marque.

Prix pour la vie (patron fee)..... $100 00
Prix annuel (patron fee)..... 10 00
Cours simple, 5 lectures..... 1 00
Simple admission..... 25c

Le "patron fee" comprend l'admission à toutes les lectures et aux autres fonctions.

S'adresser au secrétaire,

A. H. FLEMMING,
Tulane Hall, University Place,
18 déc—2 m Nouvelle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. A. CARRÈRE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

STOCKS ET BONS.

Mercredi, 12 février 1896.

Succession de John Mahner.

No 47,563—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. A. CARRÈRE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido — Le MERCREDI, 12 février 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 7 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, Les propriétés suivantes seront vendues au comptant aux enchères publiques

Deux bons de New Orleans Bewing Association de $100 chacun. Six actions de $100 chacune du fonds capital du New Orleans Brewing Association.

Une action du fonds capital du American Athletic Club.

Vingt actions du fonds capital du Prytania Street Market Company, Limited.

Conditions—Comptant avant livraison.

2 fév—2 9 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée dans le Quatrième District.

A l'Encan, Mercredi, 12 Février 1896.

Dans l'affaire de la succession de John Mahner.

No 47,563—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A. CARRÈRE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido,—MERCREDI, 12 février 1896, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu et signé le 7 janvier 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés suivantes seront vendues à l'enchère publique—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième district de cette ville, dans l'llet désigné par le No municipal 84, borné par les rues Huitième, Neuvième, Chippewa et Annonciation ; le dit lot est désigné par le No 12 et mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Huitième, par 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles, d'après le plan tiré par D'Hémécourt, voyer, en date du 15 juin 1867, et annexé a un acte pardevant Wm Shannon, notaire, le 7 août 1867.

Les améliorations consistent en un cottage en bois, adossé avec cour devant, No 726 rue Huitième, contenant quelque quatre chambres, entrée pour voiture, écurie, maintenant loués à $13 par mois.

2° Un certain morceau ou portion de terre avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'llet, désigné par le numéro municipal 562 1/2, borné par les rues Tchoupitoulas, Livaudais, Sixième et l'avenue Washington, le dit lot est désigné par la lettre D, et mesure 48 pieds de face à l'avenue Washington, la même largeur dans le fond, par 121 pieds 1 pouce 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté touchant le lot C, 124 pieds 1 pouce et 2 lignes de profoneur sur la ligne opposée, 3 cuves, water works, etc., rapportant $300 par an.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'llet borné par les rues Dryades, Philip, Première et St-Denis, étant désigné par le No 13 sur un plan de C. F. Zimpel, voyer, en date du 26 mai 1832, déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville, le dit lot forme l'encoignure des rues Dryades et Philip, mesurant trente [30] pieds de face à la rue Dryades sur une profondeur de cent cinquante [150] pieds entre lignes parallèles et face à la rue Philip.

Les améliorations sur l'encoignure des rues Dryades et Philip consistent en une bâtisse en bois à un étage, ayant deux chambres occupées comme grocerie et bar-room. Adjoignant est une bâtisse en bois à deux étages, ayant deux chambres au-dessous et deux chambres au-dessus ; cuve, hangar fermé, etc., et rapportant $360 par an et faisant face à la rue Philip. Touchant à l'encoignure est une résidence simple et double, ayant huit chambres en tout, cuve, hangar et rapportant $264 par an, connue par les numéros 1914 et 1916 rue Philip.

Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs et le crédit s'il y en a à un et deux ans, représenté par billets garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, avec toutes les autres clauses usuelles de sécurité, et portant un intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement. Dix pour cent sur le montant de l'adjudication de dépôt seront reçus par les encanteurs pour lier la vente Les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1896 payables par les acquéreurs.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 2 9 16 23 25—mars 1 2 3

PAS DANS LE COMPACT!

Lafayette Fire Insurance Co., No 2123 rue Magazine, près l'avenue Jackson.

Téléphone 102 ou par carte postale pour l'inspecteur. 26 jan—6 m dim

GUIDE COMMERCIAL.

SERRURIERS.

A. Mangin, Serrurier, rue Ste-Anne, 73.

MERCERIE.

Mme M. Lasserre, 835 rue Toulouse.

CIGARES ET TABAC.

C. V. DeGruy, 106 rue Baronne.

OPTICIENS.

E. & L. Claudel, No 810 Canal.

SOULIERS.

F. Escobedo, av. Champs-Elysées, enc Bourgogne
L. C. Tortorich, 139 Royale, 706 Douane.

OISELEUR.

Henry Duguy, gérant, nouveau No 633 Chartres

PAPETERIE ET LIVRES.

George F. Wharton, 212 rue Carondelet.

ELECTRICIENS.

A. Delcroix, ouvrage d'électricité, satisfaction garantie, 424 Baronne, ordres promptement remplis.

VINS ET LIQUEURS.

Martin Frères, vins et liqueurs, 539 Royale.

MARCHES.

Si vous voulez un approvisionnement complet, allez au marché Sénac, Hôpital et et Remparts

VETEMENTS.

Cohn & Ber, coin St-Charles et Canal.

POELES.

Vapor Stove Repairing, 611 Bienville, 2025 St St-Thomas.

FAIENCE.

Magasin de Faience, Ant. Castel, 903 Royale.

BLANCHISSEUSE.

Mme Maumus, Blanchisseuse en Fin, 633 Royale

PENSION.

Peint Comfort, Baie St-Louis, Mme Von Gohren.

MARCHANDISES SECHES